

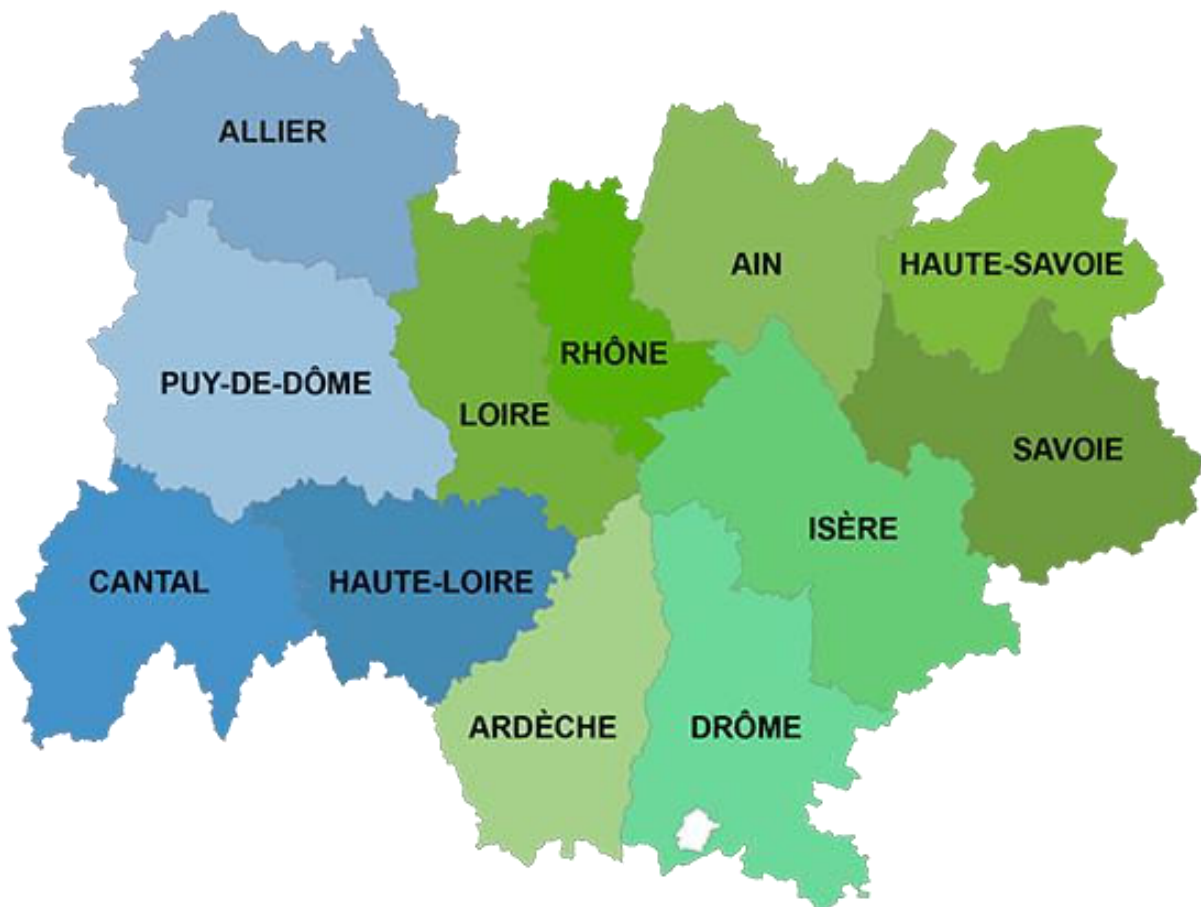
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2022-2023

Réunion du Comité Directeur - PV n° 01

Samedi 08 octobre 2022

1



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 8 octobre 2022

Présent(s) :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Françoise BERTINOTTI, Sylvie CAILLET, Claudine CHARMEIL, Michèle DURIEU, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Gisèle LOTITO.

Messieurs : Denis CADON, Philippe CAROUGE, Florestan DESMARIS, Olivier HIRTZIG, Thierry LEFAURE, Patrick PALUSZAK, Paul RAGINEL, Laurent SCLAFERT, Maxime USCLAT, Dominique VIARD.

Excusé(e)s : Charlotte AMIOT, Pierre-Alexandre ARNOUX, Véronique BONNET, Éric CHAKABE, Joël CLOSIER, Yaël DUDO, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Christophe FRAPPE, Marie-Christine GAIDIOZ, Lucille LEJCZYK, Anne-Marie MAZET, Elisabeth MONIER, Simon PAGIN, Laurent ROBIN, Jacky BENVENT, Dominique DELCHET, Jean-François JACQUIER, Daniel PONCET, Janel LONGFELLOW, Juliette Pumain.

Absent(e)s : Oussama BOUHADIDA, Pierre-Jean PONTVIANNE, Nicolas ROQUES.

Assistent(s) :

Messieurs : Denis BALMONT, Guy LA ROCCA

Début de la réunion à 09h30.

Olivier Hirtzig secrétaire général ouvre le comité directeur avec l'appel nominal.

Validation du PV n°4-2022 du 18 juin 2022

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV n°4 du comité directeur du 18 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

Points administratifs et Ressources Humaines

Administratif

Olivier Hirtzig secrétaire général de la Ligue explique aux membres du comité directeur que les locaux de la Ligue ne sont plus gérés par l'association Mi-Plaine. La gestion a été reprise par la mairie de Chassieu. Le changement de gestionnaire a pour conséquence que la Ligue ne pourra plus bénéficier de la gratuité pour les salles où nous organisons les séminaires.

Concernant les **locaux de Vaise**, l'agence immobilière Guy Hocquet s'occupe entièrement de la gestion administrative. Le 3^{ème} trimestre n'est pas encore réglé par Aralys (locataire du haut à Vaise), l'agence immobilière a envoyé une lettre recommandée, en cas de non-réponse une action judiciaire sera menée.

Locaux ERFAN - Une proposition de regroupement du comité départemental de l'Isère et de l'ERFAN est envisagée, cela permettrait aux deux entités de diminuer les frais locatifs et autres frais tout en gardant de bonnes conditions de travail pour les salariées.

Vote du comité directeur :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le regroupement des locaux est adopté à l'unanimité.

Garage Eybens - Lors du comité directeur du 15 janvier 2022, il avait été décidé de restituer le garage d'Eybens. Cependant après avoir stationné la remorque sur le parking de la maison des sports à Eybens pendant plusieurs mois, il se trouve que cette dernière a été accrochée. La décision est prise de garder le garage afin de pouvoir mettre la remorque à l'abri.

Ressources Humaines - Sylvie Caillet en charge des ressources humaines fait le point sur les derniers dossiers.

La rupture conventionnelle de Claire Rigoux est finalisée.

Nathalie Blin est en arrêt de travail pour les prochaines semaines. Pendant son absence, le suivi du DEJEPS natation course est assuré par Philippe Carrier, le suivi des tâches quotidiennes de l'ERFAN est assuré par Kahina Lounes en distanciel et au besoin se déplace à l'ERFAN.

Organisation et calendrier des déplacements Comités départementaux et clubs

Olivier Hirtzig rappelle que Jean-Luc Manaudou s'était engagé lors de la campagne électorale à l'automne 2020, à aller à la rencontre des départements et des clubs afin d'échanger sur la politique administrative et sportive de la ligue et sur l'ensemble des sujets que les clubs voudront bien évoquer lors des visites de la ligue.

Des rencontres ont déjà eu lieu, mais la situation sanitaire et la mise en place du GTR et de l'ETR au cours du 1^{er} trimestre 2022 ont mis un arrêt aux déplacements.

Ces rencontres dans les départements, au plus près des clubs, seront reprises très prochainement par Jean-Luc, Olivier et Guy. Olivier a la charge de la planification de ces visites avec les comités départementaux, un mail leur sera envoyé dans les prochains jours afin qu'ils puissent se positionner sur des dates et ainsi organiser ce rendez-vous.

Point financier

Patrick Paluszak trésorier de la Ligue fait un point à l'ensemble des membres du comité directeur de la trésorerie de la Ligue.

Ligue - Patrick Paluszak explique que les comptes annuels présentés sont provisoires, il y a encore des points à régler avec le cabinet comptable.

Pour les points importants, Patrick Paluszak explique que la trésorerie n'a pas diminué par rapport à la saison dernière. A noter que comme l'année dernière la trésorerie est importante mais les ristournes n'ont pas encore été versées aux clubs et aux départements.

La dotation aux amortissements sera étudiée avec le cabinet comptable, Patrick Paluszak explique que l'on peut estimer qu'ils seront du même niveau que la saison dernière.

Il explique également que deux montants avaient été passés dans les provisions la saison dernière, une concernant le projet sportif et une concernant le soutien au plongeon (avec à l'époque une éventuelle embauche de Matthieu Rosset). Un choix sera fait avec le cabinet comptable pour savoir ce qu'il convient de faire avec la dernière provision.

En intégrant les derniers montants non encore totalement connus, la Ligue est à 12 000 € avec ces derniers ajustements, elle pourrait être très légèrement en résultat négatif. Sachant qu'il reste à statuer sur les provisions.

Patrick Paluszak rappelle que le travail d'une comptabilité analytique est toujours en cours avec le cabinet comptable.

À la suite de la présentation de Patrick Paluszak, Jean-Luc Manaudou rappelle que la trésorerie est toujours conséquente, qu'elle sera utile à la conduite de projets sportifs. Les principes de fonctionnement du président ont toujours été de bien cadrer le suivi comptable avant d'engager des dépenses. Le résultat comptable 2021/2022 est maintenant connu, il servira de base pour la construction du budget prévisionnel de la ligue pour 2022/2023 et la mise en place la comptabilité analytique permettra un suivi très fin.

ERFAN - En ce qui concerne l'ERFAN, les comptes ont souffert de moindres rentrées en raison de la contraction des formations, mais des subventions arriveront au cours de la semaine prochaine. L'incidence du versement de l'indemnité de rupture conventionnelle à Claire Rigoux a amplifié ce déséquilibre passager.

Patrick Paluszak explique qu'indépendamment du départ de Claire Rigoux le compte de l'ERFAN s'élève à ce jour à environ - 11 000 €.

A noter que l'ERFAN a eu une entrée exceptionnelle du CFA de 30 000 € pour la qualité de la formation de l'ERFAN.

Tarifs - Jean-Luc Manaudou informe le comité directeur qu'un groupe de travail sera mis en place sans doute courant novembre pour travailler sur les tarifs 2023/2024 afin de les proposer au comité directeur du 3 décembre 2022 et à l'Assemblée Générale du 14 janvier 2023.

OFFICIELS - Sandrine Favrot en charge des officiels soumet au vote du comité directeur la nouvelle proposition de prise en charge des officiels.

Le principe d'indemniser le jury de tête nommé avait été acté lors de la réunion précédente, il est précisé ce jour.

1. Il est proposé au comité directeur d'expérimenter pour la saison 2022-2023 la prise en charge du jury de tête sous forme d'une indemnité forfaitaire de 40€/réunion. Cette indemnité pourra être sollicitée par les officiels désignés pour les compétitions, elle couvrira les déplacements, les péages, l'hôtel et les dîners.
2. Là où ce sera possible, la ligue déléguera au club support la gestion du déjeuner pour 15 personnes. Le coût maximum par personne sera de 20 €uros, il sera remboursé au club sur présentation de la facture du prestataire.

5

Pour être en conformité avec les règles Urssaf, un dirigeant de la ligue ou un officiel désigné par elle sera chargé de faire signer un document à l'officiel qui demandera le versement de l'indemnité indiquée au point 1. Ce même officiel gèrera également la distribution des tickets pour le déjeuner.

De plus une somme de 40€ sera versée au club accueillant la compétition pour qu'elle puisse organiser un apéritif pour les officiels.

Pour la **Natation Artistique** l'indemnité sera à hauteur de 40€/réunion pour les 8 officiels nommés.
Pour le **Plongeon** une indemnité de 40€/ réunion pour les officiels et juges nommés.
Pour les **Maîtres** la même règle que pour les officiels Natation course.

Vote - Prise en charges des officiels

Pour : 18
Contre : 1
Abstention : 0

La prise en charge des officiels est adoptée à la majorité.

Réorientation ristourne départements et clubs et Labellisation

Jean-Luc Manaudou explique la réorientation des ristournes départements-clubs et de la labellisation au comité directeur qui émettra un vote sur ces évolutions.

En ce qui concerne les comités départementaux, la question était de savoir s'il était possible d'appliquer la même règle que pour les clubs, à savoir adosser la ristourne à la part régionale de chaque licence qui est différente pour chaque type de licence. Il s'avère que si cela est réalisable pour les clubs, il est difficile d'adopter cette réorientation pour les comités départementaux qui n'ont pas d'autres ressources que les engagements des compétitions qu'ils organisent, de quelques subventions pour certains et des ristournes de la ligue. Leurs ressources restent limitées.

L'accompagnement des comités départementaux est notamment lié à la mise en œuvre sur leur territoire de la politique sportive fédérale et en particulier la formation des jeunes catégories et le développement sportif de la catégorie des Jeunes via une politique innovante et dynamique. Il est

donc nécessaire que les départements aient les moyens de la mise en œuvre de la politique fédérale, qui est pleinement relayée par la ligue AuRA.

Les départements - il n'est pas proposé une évolution très significative concernant le versement des ristournes par rapport à la pratique précédente. Conformément aux décisions prises avec les présidents des comités départementaux lors du Conseil des territoires du 30 septembre 2022, une décote de 8% sera appliquée à chaque comité. Elle correspond au différentiel entre la part versée à la ligue par la FFN à l'époque de l'ancienne licence et celle versée avec la nouvelle licence qui est entrée en vigueur en septembre 2018. Dans la réalité, le différentiel entre l'ancienne part régionale et la nouvelle est de 12%, la proposition est de le limiter à 8%.

[Saison 2021-2022 - Ristourne versé aux comités départementaux](#)

Les clubs - la réorientation des ristournes s'appuie sur la part régionale que la Ligue reçoit de la fédération pour les différentes licences et non plus sur un montant forfaitaire de 2€ par licence, principe qui était totalement décalé avec la politique fédérale en matière de reversement de la part régionale. Le président rappelle à cette occasion que la Ligue ne perçoit rien sur l'augmentation de 5€ par licence, l'augmentation de 5€ des tarifs des licences est intégralement perçue par la FFN.

- a) **Ristourne** : la part sera toujours attribuée selon le nombre de licences, les licences JAN étant déduites de la ristourne car subventionnées par ailleurs.
- b) **Labellisation Ligue** : elle était versée à 47 clubs, soit moins d'un tiers des clubs de la ligue. La proposition est de l'intégrer à la ristourne et de la verser aux clubs au prorata de leur nombre de licences compétition. Cette logique accompagne les clubs dans la pratique compétitive qui est l'activité la plus lourde financièrement.

Pour la saison 2021/2022, la ligue reversera plus de 193 000 € aux comités départementaux et aux clubs sur une part/licences de 429 000 €, soit 46 %.

Échanges -

Thierry Lefaure président du comité de l'Allier demande si les comités départementaux doivent proposer une convention à la Ligue ou si la Ligue propose elle-même une convention aux comités départementaux ?

Jean-Luc Manaudou propose qu'une convention soit établie entre les départements et la Ligue et que celle-ci soit établie par chaque département en fonction de ses moyens et des actions sportives qu'il décline sur son territoire. La ligue souhaite que derrière cette ristourne, il y ait des actions dynamiques et ambitieuses au bénéfice du sportif dans le cadre d'actions harmonisées avec la politique sportive de la ligue.

Les relations Ligue/comités sont évidemment basées sur la confiance, la ligue verse la ristourne aux départements et demande que ces derniers déploient les principes communs partagés au sein de l'Equipe Technique Régionale.

Denis Cadon explique que même au niveau fédéral il y a eu du changement puisqu'avant il n'y avait pas de contrepartie sur ce qui était reversé aux Ligues. Alors que maintenant les Ligues signent une convention d'objectifs avec la FFN avec un réel suivi.

De plus, Denis Cadon se dit favorable à une convention Ligue/départements afin de soutenir les politiques sportives des départements.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>

Tél : 04 78 83 13 99 - 07 07 86 46 56 55

Vote - Réorientation des ristournes départements-clubs et de la labellisation :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

La réorientation des ristournes départements-clubs et de la labellisation est adoptée à l'unanimité.

Conseil des Territoires

7

Maxime Usclat président du Conseil des Territoires fait le point sur la réunion du 30 septembre 2022. Lors du Conseil des Territoires, Jean-Luc Manaudou était présent afin d'expliquer aux présidents les nouvelles réorientations concernant les ristournes et la labellisation qui viennent d'être présentées.

Après un an et demi de travail entre la Ligue et les départements, il a été décidé qu'il n'était pas possible d'avoir une convention Ligue/ département identique à tous. Lors de cette réunion il a donc été convenu que la convention sera adaptée pour chaque département (en fonction de son territoire, ses moyens...) et s'appliquera de façon progressive.

Maxime Usclat invite donc chaque président de département à proposer une convention et d'échanger sur ses contenus avec le président de la ligue.

Lors du Conseil des Territoires, les présidents de départements ont arrêté les prochaines compétitions :

- Coupe des Territoires : les 17 et 18 juin 2023 à Montluçon.
Pour 2024 deux lieux sont en lice à savoir Annonay et le Puy en Velay.
- Coupe Catherine Plewinski : les 3 et 4 juin 2023 à Ambérieu en Bugey.
Pour 2024 : Les 1^{er} et 2 juin à Megève

Points Commissions

Natation Course

Guy La Rocca responsable de commission natation course, présente à l'ensemble du comité directeur les point clef mis en place depuis le début de la saison 2022.

Commission Natation Course

Le 17 septembre s'est tenu à la ligue le deuxième séminaire des entraîneurs. L'objectif était pour l'Équipe Technique Régionale (ETR) de recueillir les retours des entraîneurs sur les programmes et projets mis en place. Guy La Rocca explique que les retours ont été positifs.

Concernant la « web confrontation » des jeunes au mois de juillet 2023, la FFN donne la liberté aux Ligues de choisir leurs modalités de sélection. Guy La Rocca a demandé à quelques responsables techniques départementaux de travailler sur les modalités (grilles, programmes).

Concernant les CAF, la DTN va commencer le tour des structures, elle sera présente à Villefranche sur Saône les 18, 19 et 20 octobre prochains.

Plongeon

Sylvie Caillet en charge de la commission plongeon fait un point sur le devenir de la discipline dans notre ligue et au niveau National.

En ce début de saison la ligue ne compte plus qu'un seul club, le Lyon Plongeon Club. De ce fait la commission est elle aussi réduite et se retrouve sans officiels de table. La commission travaille sur le sujet et espère pouvoir maintenir les Championnats de Ligue qui auront lieu en mai 2023.

Sylvie explique que les difficultés que nous rencontrons dans notre Ligue sont les mêmes au niveau national, il y a un réel déclin de la discipline.

Au niveau sportif - le Meeting des Lumières est reconduit, il aura lieu les 10 et 11 décembre 2022 à la piscine de Vaise (Lyon). L'organisation de ce meeting promotionnel en lien avec la FFN (qualificatif au championnat national) a pour but d'essayer d'avoir un maximum de jeunes qui prennent part à cette compétition nationale et de leur donner envie de poursuivre dans cette discipline.

À la suite de cette présentation, il est demandé aux membres du comité directeur de se positionner sur l'accompagnement à hauteur de 1 500 euros pour l'organisation du Meeting des Lumières.

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'accompagnement pour l'organisation du Meeting des Lumières est accepté à l'unanimité.

Natation Artistique

En l'absence d'Élisabeth Monier responsable de la commission Natation Artistique, Gisèle Lotito fait le point sur le début de saison.

Le premier séminaire des entraîneurs de Natation Artistique aura lieu le dimanche 16 octobre au siège de la Ligue. L'objectif étant que les entraîneurs travaillent ensemble sur le projet sportif de la Ligue en adoptant les mêmes principes que pour l'ETR Natation Course. Le président de la ligue sera présent à ce premier séminaire et rappellera les objectifs demandés par la ligue.

La commission travaille sur la mise en place des nouveaux règlements, un webinaire sera organisé le 6 novembre 2022 par la FFN.

Eau Libre

Denis Balmont en charge de la commission eau libre fait le bilan de la saison qui vient de se terminer.
[Commission Eau Libre](#)

Au total 10 épreuves d'eau libre ont eu lieu dans la Ligue AuRA. Avec deux nouvelles épreuves : le 1km de la Saône et le lac des sablons.

L'épreuve à Vichy ne s'est pas déroulée comme prévu car elle a été accolée à la YOTTA XP (triathlon), ce qui a entraîné un manque de visibilité pour l'épreuve d'eau libre.

À la suite de la demande de Denis Balmont, Jean-Luc Manaudou confirme que la nouvelle règle concernant les officiels sera la même pour ceux de l'eau libre.

Jean-Luc Manaudou en profite pour demander que la commission eau libre s'organise dans son fonctionnement afin que la Ligue ait un calendrier, les projet sportifs...

Philippe Carouge précise qu'une organisation sert de support aux championnats de ligue.

Thierry Lefaure prend la parole pour indiquer que le club BIGWOOD ne sera plus affilié à la FFN cette saison. Et qu'il y aura une compétition eau libre le 23 juillet 2023 qui sera gérée par le comité départemental de l'Allier.

Water-Polo

En l'absence de Lucille responsable de la commission, les sujets seront abordés lors du prochain comité directeur.

[Compte rendu réunion de rentrée commission Water-Polo.](#)

Natation Estivale

Olivier Hirtzig responsable de la commission natation estivale tire un bilan mitigé de cette saison. Malgré de très bons résultats à la Coupe de France des Ligues puisque l'équipe AuRA se place deuxième de cette compétition. Olivier déplore qu'il y ait encore des soucis avec les mêmes clubs, d'autant plus que cette saison les échanges ont parfois été un peu loin.

La sélection faite par les entraîneurs a été remise en question par des dirigeants, ce qui n'est pas un bon principe de fonctionnement. Les entraîneurs s'occupent du sportif et les dirigeants doivent se cantonner aux questions d'organisation.

Au vu du déroulé de cette saison, il avait été envisagé que la ligue AuRA ne présente pas de sélection. Lors de la Coupe de France des régions à Bagnols sur Cèze cet été, les trois principales ligues ont estimé devoir se retirer de la Coupe de France, partageant les mêmes problèmes avec certains clubs de leur région. Cette décision collective met de fait, un terme à cette compétition nationale.

Lors de la dernière réunion de la commission Natation Estivale de la Haute Savoie il a été évoqué, au vu de la baisse du nombre de compétiteur, la possibilité que les clubs de la Savoie, puissent faire les Championnats départementaux avec la Haute Savoie comme cela a été fait par le passé.

La commission natation estivale se réunira le 18 octobre 2022 à Chambéry.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 07 86 46 56 55

Maîtres

Dominique Viard en charge de la commission Maîtres fait un point sur la projection de cette saison.

Commission Maitres

Natation course - Quelques dates clés :

Les championnats de Ligue hiver auront lieu à Meyzieu le 29 janvier 2023. Dominique Viard lance un appel aux personnes souhaitant participer à l'organisation de cette compétition.

Les Interclubs auront lieu le 26 février 2023 au Puy en Velay. Cette année le programme sera un peu différent puisque le matin les épreuves seront réservées aux équipes de 6 nageurs et l'après-midi aux équipes de 10 nageurs.

En ce qui concerne les Championnats de Ligue de printemps la commission doit encore se positionner sur deux lieux à savoir St Etienne ou Montélimar.

Natation Artistique - Les Championnats de Ligue de natation artistique masters seront adossés aux Régionaux Challenge Juniors/TC qui auront lieu le 29 mai 2023 à Bourg-en-Bresse.

Eau Libre - Pour le moment il n'y a pas de programme la commission est en attente des déclarations de compétition.

Plongeon - La saison dernière trois maîtres étaient engagés au meeting des Lumières. L'accès aux Maîtres pour cette compétition sera reconduit, la commission espère avoir un peu plus d'engagés cette saison.

Water-polo - lors de la réunion commission water-polo du 28 septembre 2022, Xavier Mazurier a été nommé responsable des maîtres water-polo. Un sondage va être envoyé à l'ensemble des clubs water-polo afin de recenser la catégorie maîtres et pouvoir travailler sur un projet commun.

Haut Niveau

Jean-Luc Manaudou en charge de commission haut niveau fait le point sur l'accompagnement financier des athlètes sur la saison 2022. A ce jour 32 484 € ont été versés pour l'accompagnement des athlètes selon les nouvelles règles.

Jean-Luc Manaudou souhaite que le comité directeur se positionne sur le montant de l'accompagnement des médaillés internationaux. Cela concerne actuellement trois athlètes (Julia ROSSI-BENE, Yohann NDOYE BROUARD et Alexis JANDARD).

À la suite des échanges le comité directeur vote à l'unanimité les montants suivants, le total des aides haut niveau seront de 35 784 € pour un budget de départ de 30 000 €

800 € pour une médaille de bronze
1000 € pour une médaille d'argent
1500 € pour une médaille d'or

Le comité directeur demande que l'accompagnement financier aille directement à l'athlète et non aux clubs comme il est pratiqué pour les autres niveaux d'accompagnement. Le président de la ligue
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 07 86 46 56 55

va se renseigner pour respecter cette demande des élus sachant que la ligue ne se mettra pas en défaut vis-à-vis des règles de l'Urssaf.

Médical

Christine Epailly co-responsable de la commission médicale, explique qu'en ce début de saison il n'y a pas eu de réunion de la commission.

Cependant, Christine Epailly a pu participer à la rencontre médicale des Ligues, organisée par le CROS Auvergne-Rhône-Alpes dont le sujet était le contrôle du dopage et les conduites dopantes
[Lutte anti-dopage et conduite dopante](#)

Christine Epailly informe le comité directeur qu'elle travaille depuis peu de temps avec la commission médicale de la FFN et qu'elle est en lien avec le pôle médical du CREPS de Vichy.

Subventions

ANS

Olivier Hirtzig en charge des subventions, fait le point sur les retours de l'ANS.
[Présentation ANS](#)

Olivier Hirtzig rappelle que la commission subvention ne décide pas de l'attribution des subventions, elle ne donne qu'un avis, la décision finale revient exclusivement à l'ANS.

Olivier Hirtzig insiste sur le fait que 4 webinaires ont été proposés, 2 par la FFN, 2 par la Ligue. Au niveau Ligue seulement 5% des clubs étaient présents et parmi les non présents, plusieurs sont mécontents de n'être pas éligibles à la subvention ANS.

Cette saison 2 webinaires seront mis en place (date à définir), Olivier Hirtzig explique qu'il est important que la Ligue aide les clubs à travailler sur leur subvention. Il espère qu'il y aura donc plus de clubs présents lors de ces réunions, ce qui devrait permettre aux clubs de bien cerner les points essentiels dans les dossiers.

De plus 2 webinaires seront mis en place de façon spécifique pour le PSF.

Région Auvergne Rhône Alpes

Maxime Usclat en charge des demandes de subventions Régionales fait le point sur l'avancée des dossiers.

Concernant les demandes de subventions pour la saison 2021-2022, sur les 7 actions demandées 4 sont terminées et ont été envoyées à la Région pour une valeur de 24 000 €, le « poids » de la discipline a été adressé pour une valeur de 17 000 €.

Maxime Usclat explique qu'au mois de juin, deux demandes de subvention ont été faites à savoir :

- Un dossier concernant le poids de la discipline
- Un dossier de l'investissement (achat de départ dos, d'un plongeur amovible de paddle...).

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de natation – 20 avenue des frères Montgolfier – 69 680 CHASSIEU

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> Tél : 04 78 83 13 99 - 07 07 86 46 56 55

Retour séminaire fédéral des ETR

Denis Cadon, responsable du cercle de compétence natation course à la FFN, revient sur le séminaire des ETR qui a eu lieu à l'INSEP les 1 et 2 octobre 2022.

Ce séminaire a d'abord commencé avec un constat qui est une baisse considérable du nombre de compétiteurs. Les causes en sont multiples : facteurs externes, pass'compétition, tarifications....

Le but a donc été de réunir l'ensemble des référents (techniciens) de la natation afin de travailler sur différents sujets comme :

- *Comment redevient-on une fédération avec des compétiteurs ?*
- *Pourquoi revenir à deux années benjamins ? =*
- *Prendre en compte la dynamique des territoires.*

Denis Cadon explique que lors de ce séminaire les techniciens ont bénéficié de l'intervention de Vincent Hamelin responsable des ENF qui a expliqué la refonte des tests ainsi que de l'accès à la compétition. Le but étant de permettre un accès plus facile à la compétition aux jeunes nageurs.

Lors de ce séminaire, Guy La Rocca est intervenu afin de présenter à l'ensemble des présents issus du territoire national, le fonctionnement mis en place en Ligue AuRA. L'objectif de cette intervention a été d'inciter les territoires à se prendre en main et à dynamiser leurs départements.

Championnats France en eau glacée

Cette saison les Championnats de France de nage hivernale seront reconduits dans notre territoire, ils auront lieu à Megève du 9 au 11 décembre 2022.

Les 5^{ème} Championnats du Monde Ice Swimming se dérouleront à Samoëns du 12 au 15 janvier 2023.

Jean-Luc Manaudou propose de reconduire l'accompagnement fait la saison dernière et demande à l'ensemble du comité directeur de se positionner sur l'accompagnement de la Ligue pour ces deux compétitions.

Vote - Accompagnement de 1000€ pour les Championnats de France

Pour : 18
Contre : 1
Abstention : 0

L'accompagnement pour les Championnats de France est adopté à la majorité

Vote- Accompagnement de 1500€ pour les Championnats du monde

Pour : 18
Contre : 1
Abstention : 0

L'accompagnement pour les Championnats du Monde est adopté à la majorité

Point centre d'entraînement Ligue

Jean-Luc Manaudou explique qu'un projet du centre d'entraînement régional est toujours en cours.

La ligue n'a pas souhaité faire de ce point un sujet de débat au comité directeur avant même d'avoir un premier positionnement de la Région. Si cette dernière avait repoussé d'emblée le projet, il n'aurait pas été utile de perdre du temps à l'évoquer.

La Région a accusé réception du dossier et nous a indiqué qu'il serait mis au vote des élus régionaux à la prochaine séance plénière. Le sujet avance donc de son côté.

A la demande de la ligue, le club de Lyon Natation Métropole a élaboré un dossier très complet qui été envoyé à la Région. Le président de la ligue précise que pour installer un centre d'entraînement régional, la question de son financement est évidemment centrale et que sa mise en place est conditionnée au versement de subventions de la Région pour couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement.

Selon le vote des élus de la Région AuRA sur le projet, et dans l'hypothèse d'un accompagnement financier à la hauteur des besoins exprimés, la ligue reviendra vers le comité directeur de la ligue AuRA pour une présentation complète du projet et pour recueillir l'avis des élu(e)s sur celui-ci.

Point organisation AG ligue - 14 janvier 2023

La Ligue AuRA a reçu l'accord écrit de la mairie de Tarare, l'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra donc à Tarare le samedi 14 janvier 2023.

Prochaine réunion du Comité Directeur le samedi 3 décembre 2022.